

LA CONNAISSANCE DU MONDE DU TRAVAIL ET DE L'ENTREPRISE

Selon le décret du 27 décembre 2022

Du décret du 27 décembre 2022
C1

PROGRAMME

L'organisation, le fonctionnement et la gestion de l'entreprise

- Définition
- Les finalités
- Les 3 secteurs d'activités

Les 4 grandes fonctions de l'organisation de l'entreprise

- Production
- Financière et comptable
- Ressources humaines
- Commerciales

L'environnement de l'entreprise

La typologie des entreprises et leurs formes juridiques

Les acteurs de l'entreprise et les catégories de salariés

- CSE
- CSSCT
- DP
- SPST
- HSE...

Les réglementations du travail et de la santé au travail

- Le Droit
- Les conventions collectives
- Les textes juridiques et réglementaires
- Le code du travail...

Les contrats de travail

- Définition
- Différents types
- Les modalités de rupture du contrat

Nouveau

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

DATES

05 juillet 2024
27 novembre 2024

ESPACE DE FORMATION

Distanciel

DURÉE
1 jour

1210 € ht
repas inclus

RÉF. ENTR

Référent santé
au travail

OBJECTIF

Mieux comprendre, le fonctionnement et l'organisation des entreprises

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Définir la notion d'entreprise et ses 4 domaines de gestion
- Déterminer les partenaires de l'entreprise
- Définir la gestion des ressources humaines
- Distinguer les différents types d'entreprise selon la classification de l'INSEE
- Identifier les interlocuteurs santé/sécurité au travail au sein des entreprises
- Expliquer l'organisation du droit français
- Maîtriser la réglementation relative à l'exercice en SPST
- Identifier les cas de rupture de contrats de travail et leurs conséquences

PUBLIC CONCERNÉ

- Médecins du travail
- Infirmiers de santé au travail
- IPRP
- ATST
- Techniciens et ingénieurs en prévention des risques et HSE

Décret du 27 décembre 2022

CETTE FORMATION FAIT PARTIE
DU PARCOURS SPÉCIFIQUE DE 240H
DES INFIRMIER(E)S EN SANTÉ AU TRAVAIL



INSCRIPTION EN LIGNE

Inscrivez vos collaborateurs à cette formation directement depuis ce document PDF





Formation animée par :
Sandrine FERRAND

- Consultante en droit social, prévention des risques professionnels et en communication
- IPRP spécialisée en organisation des entreprises
- Coach en entreprise certifiée (PNL, IOS)
- Maître praticienne en PNL

« Cette formation vous permet de mieux comprendre l'organisation, le fonctionnement de l'entreprise et identifier ses différents acteurs afin d'agir professionnellement avec pertinence et efficacité »

Sandrine FERRAND

Pré-requis : Exercer dans un service de prévention et de santé au travail

LES + DE VOTRE FORMATION



VOTRE SUIVI PEDAGOGIQUE

Votre conseillère pédagogique vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions et le lien avec le formateur.



VOTRE CONSULTANT

Votre consultant est un expert de terrain avec plus de 20 ans d'expérience comme médecin du travail. C'est un formateur certifié, expert pédagogique en formation des risques professionnels et en santé au travail.



VOTRE ESPACE STAGIAIRE EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un espace stagiaire en ligne qui vous permet de retrouver l'ensemble de vos documents administratifs (convocation, attestation de stage) ainsi que les différentes ressources associées à votre stage. Votre espace stagiaire en ligne vous permet également de poser toutes vos questions ou de laisser vos commentaires. Il est accessible **15 jours** avant la date de début de votre stage.

Connexion

Connectez-vous à votre espace personnel

Email

Mot de passe

Valider

Cliquez pour vous connecter :

- Recevez vos convocations et attestations
- Consultez des ressources complémentaires
- Posez vos questions
- Suivez l'actualité C3S
- Accédez à la plateforme E-learning C3S



HORAIRES

Le premier jour de formation commence à 9h30, les jours suivants à 9h00.
Les formations se terminent à 17h10.



ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation, basées au Mans et à Paris, sont toutes les 2 accessibles par les transports en commun (train, bus, métro pour Paris du fait de la proximité avec la gare Montparnasse et bus et tramway pour Le Mans).

Pour les stagiaires utilisant une voiture, il y a possibilité de stationner dans des parkings situés à proximité de chacun des sites.

Un accès pour personne à mobilité réduite est prévue dans chaque établissement. Un ascenseur permet d'accéder à nos salles de formation parisiennes situées au 1er étage du bâtiment. Un accès s'effectue de plain pied pour les salles de formation du Mans.



PLANS D'ACCES

**3 rue Vandamme
75014 PARIS-MONTPARNASSE**



**38 rue Arnold Dolmetsch
72000 LE MANS**



Votre contact
Anne-Françoise ALLAIN
02 43 23 09 23 - formation@c3s.fr

www.c3s.fr